

## Liste des délibérations examinées par le Conseil de communauté du lundi 29 août 2022

L'an deux mille vingt-deux, le lundi vingt-neuf août à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle de Técou, 24 Chemin des Martisses, 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président de la Communauté d'agglomération.

**Présents Mesdames et Messieurs,** Alain ASSIE, Blaise AZNAR, Julien BACOU, Jean-François BAULES, Florence BELOU (ne prenant pas part au vote et son pouvoir est inopérant), Mathieu BLESS, Michel BONNET, Paul BOULVRAIS, Françoise BOURDET, Jean-Claude BOURGEADE, Bertrand BOUYSSIE, Gabriel CARRAMUSA, Alain CAUDERAN, Patrick CAUSSE, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Olivier DAMEZ, Sylvie DA SYLVA, Max ESCAFFRE, Bernard FERRET, Nicolas GERAUD, Muriel GEFFRIER, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Pascal HEBRARD, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, Philippe ISSARD, François JONGBLOET, Louisa KAOUANE, Michèle LAVIT, Serge LAZARO, Guy LEGROS, Christian LONQUEU, Elisabeth LOYER, Michel MALGOUYRES, Richard MARTINEZ, Marie-Claire MATE, Agnès MERONI, Bernard MIRAMOND, Jean-Marc MOLLE, Francis MONSARRAT, Marie MONTELS, Régine MOULIADÉ, Christel PALIS, Christian PERO, Francis PRADIER, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Jacques TISSERAND, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, François VERGNES

**Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) :** Richard BRUNEAU à Alain CAMALET, Patrick LAGASSE à Jacques AUDIBERT, Guy SANGIOVANNI à Cathy BIGOUIN, Lucette ROUTABOUL à Martine TERRIER, Jacques VIGOUROUX à Eric BEILLEVAIRE

**Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs,** Philippe BARTHES à Blaise AZNAR, Caroline BREUILLARD à Claude SOULIES, Martine CLARAZ-ANGOSTO à Alain GLADE, Claire FITA à Mathieu BLESS, Isabelle FOUROUX-CADENE à Francis RUFFEL, Serge GARRIGUES à Nicolas GERAUD, Marie GRANEL à Michel MALGOUYRES, Maryline LHERM à Pascale PUIBASSET, Fernand ORTEGA à Louisa KAOUANE, Eric PILUDU à Christian PERO, Montserrat REILLES à Gilles TURLAN, Didier SALANDIN à Bernard MIRAMOND, Christian SERIN à Florence BELOU, Alain SORIANO à Dominique HIRISSOU

**Absents excusés : Mesdames et Messieurs,** René ANDRIEU, Jean-Louis BOULOC, Dominique BOYER, Thierno BAH, Jacques BROS, Arielle BRUN, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Jean-Marc DUBOE, Christian DULIEU, Bernard EGUILUZ, Malika ENNAJJARY, Christelle HARDY, Jean-Paul LALANDE, Patrick MONTELS, Max MOULIS, Jean TKACZUK, Claire VILLENEUVE

**Secrétaire de séance :** Monsieur Paul BOULVRAIS

### Délibérations

Délibération N°	Point N°	OBJET DE LA DELIBERATION	
185_2022	1	01- Adhésion au groupement de commandes pour les accords-cadres à bons de commande pour l'acquisition de vêtements de travail et d'équipements de protection individuelle	Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés
186_2022	2	02- Adhésion au groupement de commandes pour les accords-cadres à bons de commandes pour la fourniture de produits d'entretien, d'hygiène et de matériels de nettoyage	Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés
187_2022	3	03- Adhésion au groupement de commandes pour les accords-cadres à bons de commandes pour la fourniture, le montage et les réparations de pneumatiques des véhicules	Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

188_2022	4	04- Octroi d'une garantie d'emprunts à Tam Habitat pour la parc social public, construction de 20 logements situés Chemin de Poujoular à Gaillac	Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés
189_2022	5	05- Octroi d'une garantie d'emprunts à 3F OCCITANIE pour les villas Mathilde, parc social public, acquisition en VEFA de 24 logements situés 16 Chemin des Alouettes à Gaillac	Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés
190_2022	6	06- Retrait de la délibération n°180_2022 relative au bilan de la concertation et arrêt du projet de révision n°5 sous forme allégée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Graulhet	Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés
191_2022	7	07- Modification n°7 du PLU de Couffouleux : complément de la délibération n°65_2022 relative à la justification de l'ouverture de la zone AU0 Gare de marchandises au-delà du délai des 9 ans suivant sa création	Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés
192_2022	8	08- Acquisition à la SAFER de parcelles de terrain au Nord de la ZA Mas de Rest à Gaillac	Adoptée à la majorité absolue des suffrages exprimés
193_2022	9	09- Déclassement de deux bandes de terrain de la ZA Massiès à Couffouleux	Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Fait à Técou, le **06 SEP. 2022**

Le Président,  
Paul SALVADOR



Affichage/Mise en ligne : **06 SEP. 2022**